



Office
des données
naturalistes
du Grand Est

Odonat

L'INDICATEUR EN BREF

Thème(s) : Comment évoluent les populations des espèces inféodées aux milieux bâtis ? – Comment évoluent les cortèges d'espèces des milieux forestiers ? Comment évoluent les cortèges d'espèces spécialisées des milieux ouverts et agricoles ?

Métrique : Non défini

Mise à jour : 2022

Le Suivi Hivernal des Oiseaux Communs (programme « SHOC ») a pour objectif de mesurer et de représenter les variations temporelles (sur une base annuelle) et géographiques de l'état de santé des populations d'oiseaux communs pendant la période hivernale. Il a pour vocation d'être complémentaire au Suivi temporel des Oiseaux Communs.

L'écologie hivernale des oiseaux en France et en régions est encore actuellement mal connue. Le programme SHOC peut aussi à terme permettre de mieux expliquer le rôle des différents habitats dans l'acquisition des ressources et d'apporter des connaissances sur les déplacements des populations hivernantes en fonction des conditions météorologiques et du réchauffement climatique.

Le programme SHOC à l'échelle nationale, a démarré à l'hiver 2014-2015, sous l'impulsion du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et de la LPO Drôme.

Il est actuellement en phase de consolidation, coordonné au niveau national par l'OFB/MNHN et la LPO France : l'objectif est de générer un lot de données suffisant, s'appuyant sur un échantillonnage conséquent, afin de développer une méthode d'analyse robuste visant à appréhender au mieux les phénomènes à évaluer.



MÉTHODE ET PROTOCOLE

Méthode et protocole abrégés de collecte et de saisie des données

Le site de comptage est un carré de 2 x 2 km dans lequel sont disposés 10 transects mis bout à bout ou en 2 séries de 5 qui traversent au mieux tous les habitats présents.

Deux passages d'environ 1h30 chacun sont réalisés, 1 en décembre et 1 en janvier, à 15 jours d'intervalle minimum. Les observateurs s'engagent à suivre le même carré et les mêmes transects, à des dates équivalentes durant plusieurs hivers consécutifs.

L'observateur note le long de ces transects l'abondance des espèces d'oiseaux qu'il détecte à la vue ou au cri et précise chaque contact dans 4 classes de distance (0-25m/25-100m/100-200m/>200m). Il indique par ailleurs les horaires de début et de fin de chaque transect dont il caractérise par ailleurs les habitats.

Une à deux heures de saisie sont ensuite nécessaires par passage pour enregistrer les données de manière standardisée sur une plateforme Visionature (www.faune-local.org, www.faune-France.org, ou www.vigiplume.org).

Évolution annuelle de l'échantillonnage en Région Grand Est

Entre 2014 et 2021, période de référence, et suite à l'animation faite dans le cadre de l'observatoire depuis 2018, le nombre de carrés bénévoles dans le Grand Est a plus que doublé, passant 15 à 40, suivi par 15 à 33 observateurs. Pour la session de 2021-2022, l'échantillonnage a été renforcé par 44 carrés suivis par 26 salariés portant l'échantillon total à 81 carrés et le nombre de participants à 55. Cette distribution est illustrée en figure 1, ci-dessous. À noter, sur toute la période de référence, un total de 97 carrés différents ont été suivis par 68 observateurs.

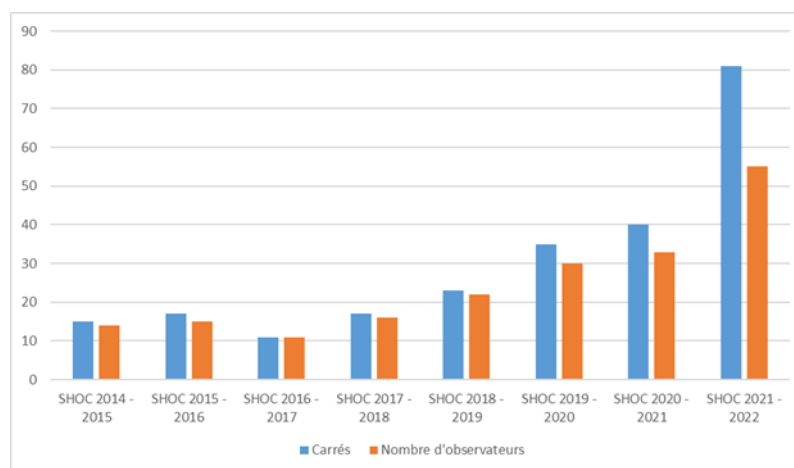


Figure 1 : Répartition annuelle du nombre de carrés suivis et d'observateurs du SHOC

Distribution spatiale des carrés dans le Grand Est

Distribution départementale des carrés

Sur les 97 carrés du Grand Est suivis durant la période de référence, 25 sont en Alsace, 40 sont en Champagne-Ardenne et 32 sont en Lorraine. Rapporté au nombre de départements dans chaque ex-région, c'est en Lorraine que le programme SHOC est le moins développé : en moyenne 8 carrés y sont annuellement réalisés contre 10 en Champagne-Ardenne et 12,5 en Alsace.

La couverture départementale bénévole est complète (figure 2) : en moyenne 5,3 carrés ont été échantillonnés par département durant la période de référence, avec cependant un fort écart-type (2,94) qui témoigne de disparités et de valeurs marginales. Certains départements, comme le Bas-Rhin (11 carrés), la Marne (8 carrés) et la Moselle (8 carrés) enregistrent en effet une bonne participation bénévole. *A contrario*, les Ardennes (1 carré), la Meuse (3 carrés) et les Vosges (3 carrés) sont faiblement desservis. La participation dans tous les autres départements est au-dessus et plus proche de la moyenne.

L'apport salarié est venu en partie gommer ces disparités : 5,5 carrés salariés (écart-type = 1,77) ont été échantillonnés par département, ce qui a permis de rééquilibrer la distribution globale. Le département des Ardennes est ainsi passé à 8 carrés, celui des Vosges à 9 carrés et celui de la Meuse à 10 carrés, valeurs proches de la moyenne de 9,7 carrés, toutes contributions confondues. On notera toutefois au final, à ce stade, que l'échantillon salarié entraîne ce qu'on pourrait interpréter comme une surreprésentation de l'échantillonnage dans les départements du Bas-Rhin et de la Marne, dont le nombre de carrés est porté respectivement à 18 et 14. On peut cependant tempérer le propos en indiquant que ces effectifs constituent un objectif à atteindre en moyenne sur l'ensemble des départements. Aussi, plutôt que de redistribuer ces carrés salariés en surreprésentation sur d'autres départements, il serait plutôt opportun de tenter de renforcer l'échantillonnage bénévole sur les départements peu pourvus.

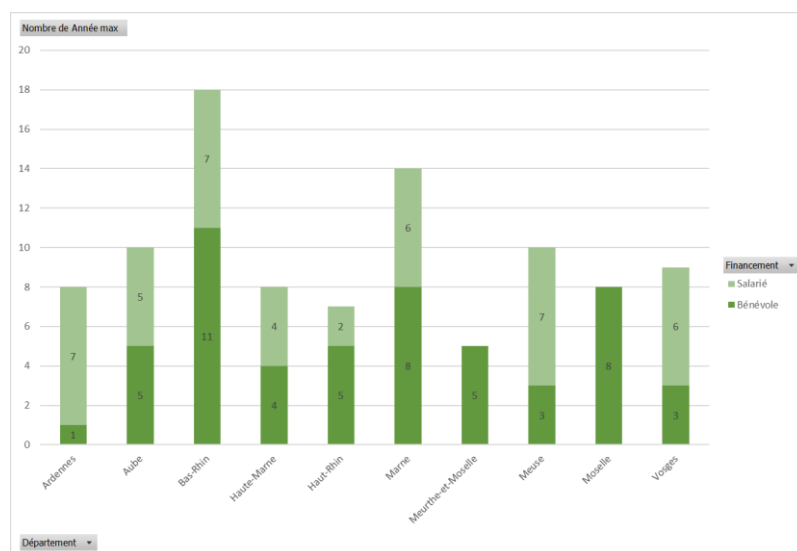


Figure 2 : Nombre de carrés bénévoles et salariés suivis annuellement entre 2014 et 2022

Ceci paraît d'autant plus évident si l'on se focalise sur la dernière session d'échantillonnage 2021-2022. Lors de cette session, 21 carrés ont été échantillonnés en Alsace, 34 en Champagne-Ardenne et 26 en Lorraine. Il apparaît clairement que certains départements mériteraient un effort d'animation supplémentaire pour gagner en participation bénévole (Figure 3) : les Ardennes (1 seul carré bénévole) et la Haute-Marne (aucun carré bénévole) en Champagne-Ardenne, la Meurthe-et-Moselle (3 carrés), la Meuse (2 carrés) et les Vosges (2 carrés) en Lorraine, et plus accessoirement le Haut-Rhin en Alsace (5 carrés).

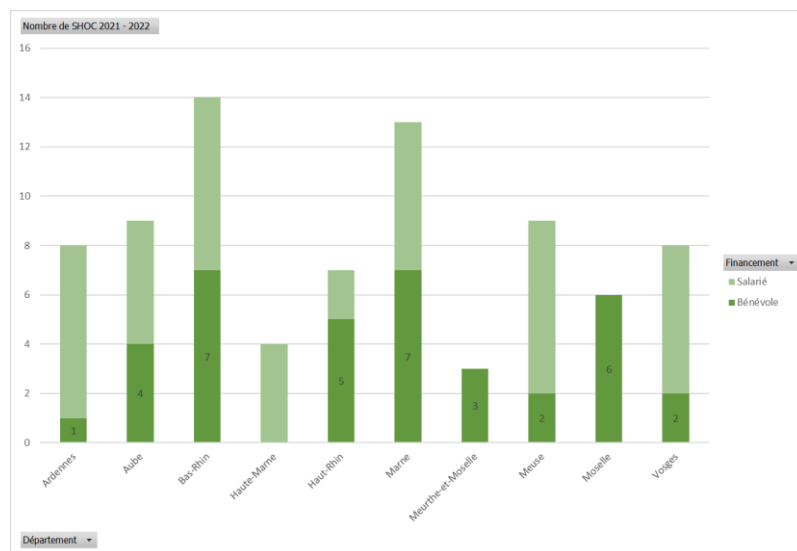


Figure 3 : Nombre de carrés bénévoles et salariés suivis lors de la dernière session d'échantillonnage 2021-2022

Distribution des carrés intra-départementale et par Région naturelle du Grand Est (Niveau 2)(Carte 1, ci-dessous).

Même en cas de faible couverture, les carrés bénévoles sont distribués de manière assez étendue au sein des départements, mis à part en Alsace où l'on constate un resserrement plus marqué de ces carrés au sud de Strasbourg et au nord de Colmar. Ceci s'explique déjà par la forte densité de population de ces deux importantes agglomérations, par ailleurs par la géographie particulière de l'ex-région : sa forme, plus longue que large sur un gradient nord-sud, accentue ce resserrement.

Le Massif vosgien fait le reste, qu'il s'agisse de l'Alsace ou de la Lorraine. Ses reliefs les plus marqués, qui débordent sur près d'un tiers de sa largeur en Alsace, sont clairement évités par les participants en hiver. À peine 2 carrés (sur 21) y ont été échantillonnés en 2021-2022 côté Alsacien (région V2). Côté Lorrain, deux carrés y sont échantillonnés, sur les reliefs moins marqués des Vosges gréseuses (région V1).

Ailleurs, les carrés sont distribués de manière assez proportionnelle ~~dans et~~ comparativement à la surface des régions naturelles. L'échantillonnage salarié suit la même logique, les structures naturalistes participantes ayant par ailleurs fait l'effort de disperser suffisamment les carrés échantillonnés, en complément des carrés bénévoles identifiés, selon leurs moyens humains et financiers, tout en restant raisonnables en termes de déplacement et de bilan carbone. Le « manque » de carrés apparaît également nettement au niveau départemental là où aucune structure n'est présente, sud de la Haute-Marne, sud de l'Alsace et est des Vosges, en Moselle et en Meurthe-et-Moselle. Ce déficit est toutefois compensé si l'on se place du point de vue des Régions naturelles où la distribution est plus équilibrée.

Observatoire Régional de la Biodiversité du Grand Est



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
GRAND EST

Le Suivi Hivernal des Oiseaux Communs (SHOC) en Grand Est de 2014 à 2022

Carrés échantillonnés [97]

- avant 2021-2022 [19]
- en 2021-2022 [81]
- dont salariés [44]

Regions_Naturelles (N2) du Grand est

- A1
- B1
- C1
- C2
- J1
- L1
- L2
- L3
- L4
- L5
- R1
- R2
- V1
- V2

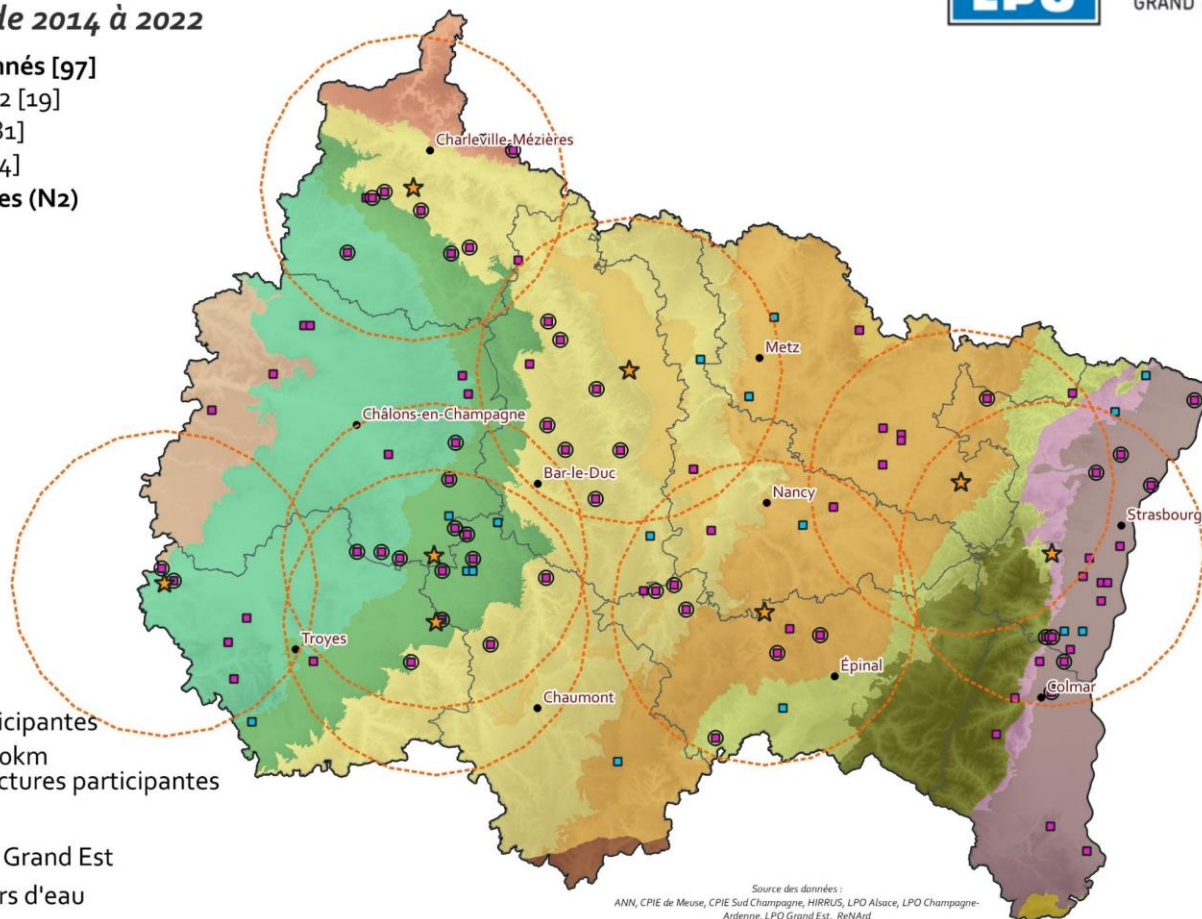
★ Structures participantes

○ Zone tampon 50km
autour des structures participantes

□ Grand Est

• Préfectures du Grand Est

— Principaux cours d'eau



Source des données :
ANN, CPIE de Meuse, CPIE Sud Champagne, HIRRLUS, LPO Alsace, LPO Champagne-
Ardenne, LPO Grand Est, ReNAd

Fonds cartographiques:
Découpage administratif issu d'OpenStreetMap – © Les contributeurs d'OpenStreetMap – 2018,
BD TOPO® Hydrographie – © IGN – 2021, BD ALTI® – © IGN – 2018.

Réalisation: Odonat Grand Est - Février 2022

0 30 60 90 km



Carte 1 : Distribution des carrés SHOC sur toute la période de référence, à l'échelle des départements et des régions naturelles du Grand Est

En conclusion :

- Le gain de carrés bénévoles depuis le lancement du SHOC est non négligeable à l'échelle du Grand Est.
- L'apport des carrés salariés est plutôt homogène et vient combler les actuelles lacunes bénévoles (l'exemple de la Haute-Marne est parlant), à l'échelle des départements et des régions naturelles.
- Au final, qu'on raisonne sur la période de référence (2014-2022) ou sur la dernière session d'échantillonnage, l'échantillonnage est convaincant (97 carrés au total dont 81 lors de la dernière session) avec une participation bénévole très correcte pour un protocole hivernal malgré tout assez compliqué et contraignant.
- Il conviendrait malgré cela de renforcer autant que faire se peut l'échantillonnage bénévole dans certains départements, notamment prioritairement dans ceux des Ardennes, de la Haute-Marne, du Haut-Rhin, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges, plus précisément dans les secteurs ne pouvant être couverts par une structure naturaliste.

RÉSULTATS

L'analyse des données porte sur la période 2014 – 2021 et sur un total 25 796 données.

Évolution annuelle du nombre de données et de taxons référencés

Le nombre de données récoltées augmente continuellement et suit mécaniquement, le nombre de carrés échantillonnés, avec un pic très net lors de la dernière session d'échantillonnage. Le nombre moyen de données récoltées est sensiblement plus élevée lors de la dernière session d'échantillonnage (Figure 4).

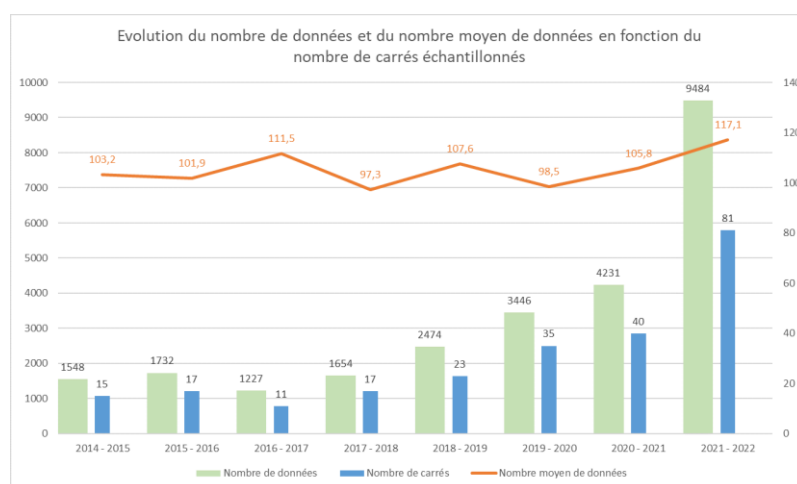


Figure 4 : Évolution du nombre de données et du nombre moyen de données selon le nombre de carrés échantillonnés

L'analyse a porté sur toutes les données, de ce fait elle inclut espèces et taxons indéterminés signalés par les observateurs. Sur les 8 sessions de suivi, tous carrés confondus, 138 taxons dont 20 indéterminés ont été référencés. Une moyenne de 86 taxons (écart-type = 16) et de 81 espèces (écart-type = 12,6) sont enregistrés annuellement sur cette période.

Tout comme le nombre de données récoltées, le nombre de taxons et d'espèces référencés augmente régulièrement au fil du temps, et varie de pair avec le nombre de carrés échantillonnés avec un pic, quasiment

du double, en 2021-2022 : de 65 à 104 espèces et de 70 à 119 taxons (Figure 5). Cela s'explique mécaniquement et probablement en partie par la diversification des milieux inventoriés.

Proportionnellement au nombre de carrés échantillonnés, on notera que le nombre de taxons et le nombre d'espèces suivent une courbe légèrement plus ascendante lors des deux dernières sessions d'échantillonnage alors que le nombre de carrés n'est pas sensiblement plus élevé par rapport à la session précédente.

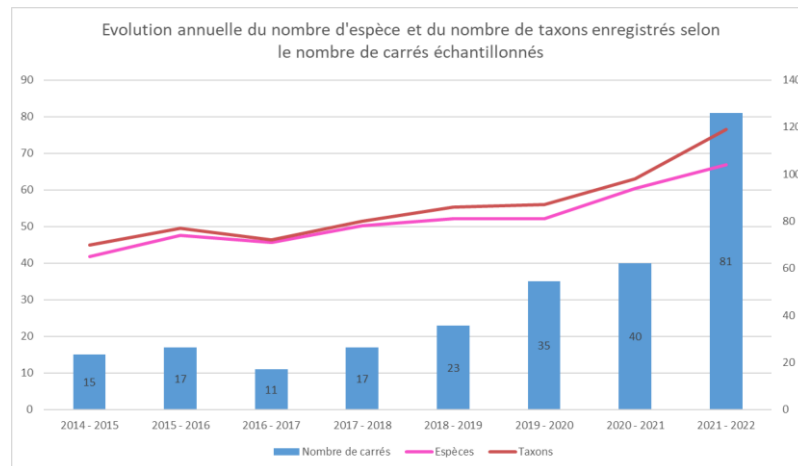


Figure 5 : Évolution du nombre de taxons référencés comparativement au nombre de carrés échantillonnés

L'augmentation conséquente du nombre de données et de taxons lors de la dernière session d'échantillonnage 2021/2022 s'explique probablement en grande partie par la diversification des milieux inventoriés liée à l'augmentation du nombre de carrés échantillonnés. Lors de la session 2020-2021, le nombre de taxons et d'espèces enregistrés a augmenté sensiblement alors que le nombre de carrés échantillonnés et le nombre de données avaient peu augmenté. On peut donc suggérer ici d'autres facteurs explicatifs : hiver doux, plus grande disponibilité alimentaire favorisant le stationnement des hivernants, notamment.

En complément de l'analyse spatiale de la répartition des carrés, ces éléments suggèrent également d'augmenter le nombre d'unités d'échantillonnage et de compléter et diversifier leur distribution spatiale : cela permettrait de cibler un plus large éventail de milieux et d'expliquer les variations de diversité spécifique et d'abondance par d'autres facteurs, notamment météorologiques.

Diversité et abondance spécifique

Nombre moyen d'espèces et d'individus contactés annuellement par transect (Figure 6)

8,3 espèces en moyenne sont contactées par transect sur la période de référence, avec un faible écart-type (0,45) : ce nombre d'espèces varie peu entre 2014 et 2020 (compris annuellement entre 7 et 8), sauf lors de la dernière session où 9,2 espèces sont observées.

47,3 individus sont en moyenne contactés par transect sur la période de référence (2014/2022), avec un écart-type plus élevé de 10,9 : ce nombre d'individus, assez stable entre 2014 et 2020 (entre 36 et 46 individus) augmente nettement à l'occasion des deux dernières sessions d'échantillonnage, passant à 51,2 puis 72,4 individus. Cette moyenne plus élevée s'explique par des mentions plus nombreuses de groupes de tailles importantes.

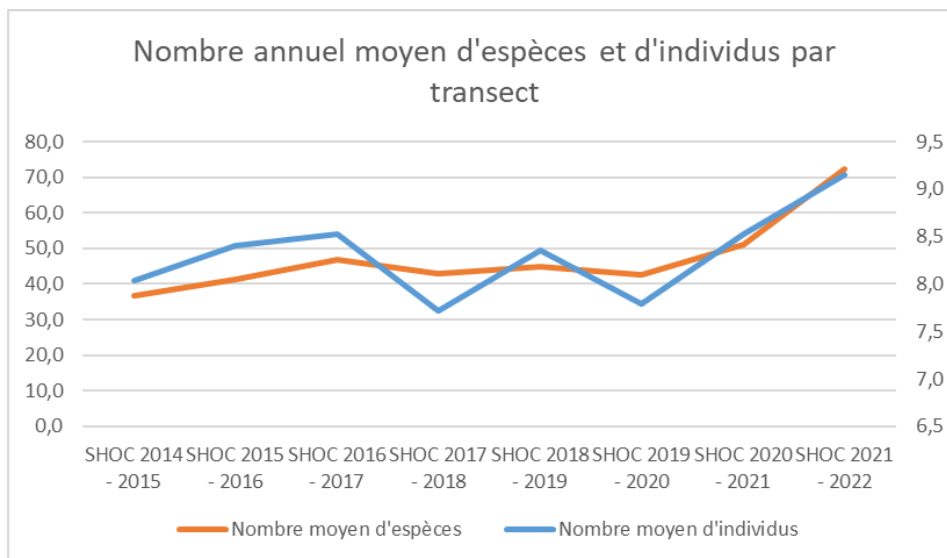


Figure 6 : Nombre annuel moyen d'espèces et d'individus par transect

Nombre moyen d'espèces et d'individus contactés annuellement par carrés (Figure 7)

27,7 espèces sont en moyenne contactées par carré sur la période de référence, avec un faible écart-type (1,13) : ce nombre d'espèces, compris annuellement entre 26,4 et 27,9, varie peu, sauf lors de la dernière session où 29,6 espèces sont observées.

467 individus sont en moyenne contactés par carré sur la période de référence, avec un écart-type de 109,6 : ce nombre d'individus, assez stable entre 2014 et 2020 (entre 361 et 416 individus) augmente nettement à l'occasion des deux dernières sessions d'échantillonnage, passant à 499 puis 718 individus. Ces chiffres s'expliquent par des mentions plus nombreuses de groupes importants.

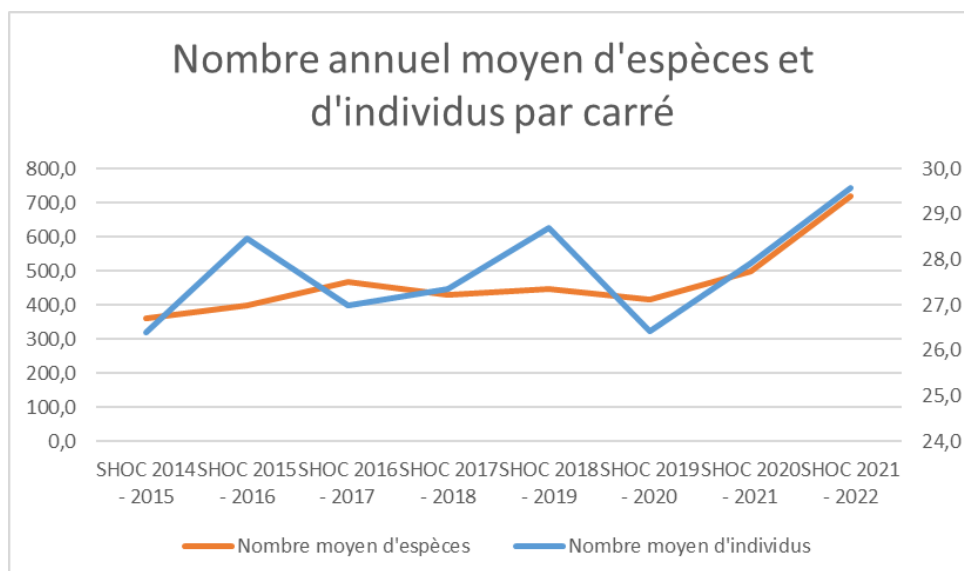


Figure 7 : Nombre annuel moyen d'espèces et d'individus par carré

Que ce soit à l'échelle du transect ou du carré, le nombre moyen d'espèces et d'individus contactés à l'occasion de la dernière session d'échantillonnage est sensiblement plus important.

Espèces les plus citées

La méthode a consisté ici à calculer, d'une part la fréquence d'occurrence (annuelle et globale) de chaque espèce en pourcentage de transects occupés, et d'autre part l'abondance moyenne (annuelle et globale) de chaque espèce par carré.

Le calcul sur l'ensemble de la période 2014 – 2022 donne une estimation de la probabilité de contact de chaque espèce sur un transect. Il est obtenu en comparant le nombre de transects sur lesquels l'espèce est mentionnée au moins une fois avec le nombre total de transects.

Le calcul annuel permet d'observer les fluctuations de contact avec chaque espèce dans le temps.

La probabilité de contact avec une espèce sur un transect est indicative de son abondance :

- Si sur un ensemble de transects les contacts ont tendance à réduire dans le temps, l'espèce peut être en déclin ;
- Les fluctuations interannuelles peuvent être le témoignage d'afflux saisonniers ;

Dans tous les cas, ces évolutions de fréquence de contact ne sont indicatives que pour les espèces les plus communes et ubiquistes. Pour les espèces très spécialisées, l'analyse produite ici n'est que descriptive, aucune interprétation ne peut être faite car les fréquences d'apparition des espèces spécialisées sont trop sensibles à l'échantillonnage et aux milieux parcourus, qui peuvent être très variables d'une année à l'autre selon la participation bénévole. En raison des délais courts entre la réception des données et la production de la synthèse, de l'absence de routine de traitement, cette analyse par spécialisation n'est pas réalisée à ce stade. Elle pourra l'être moyennant des délais de réalisation plus importants.

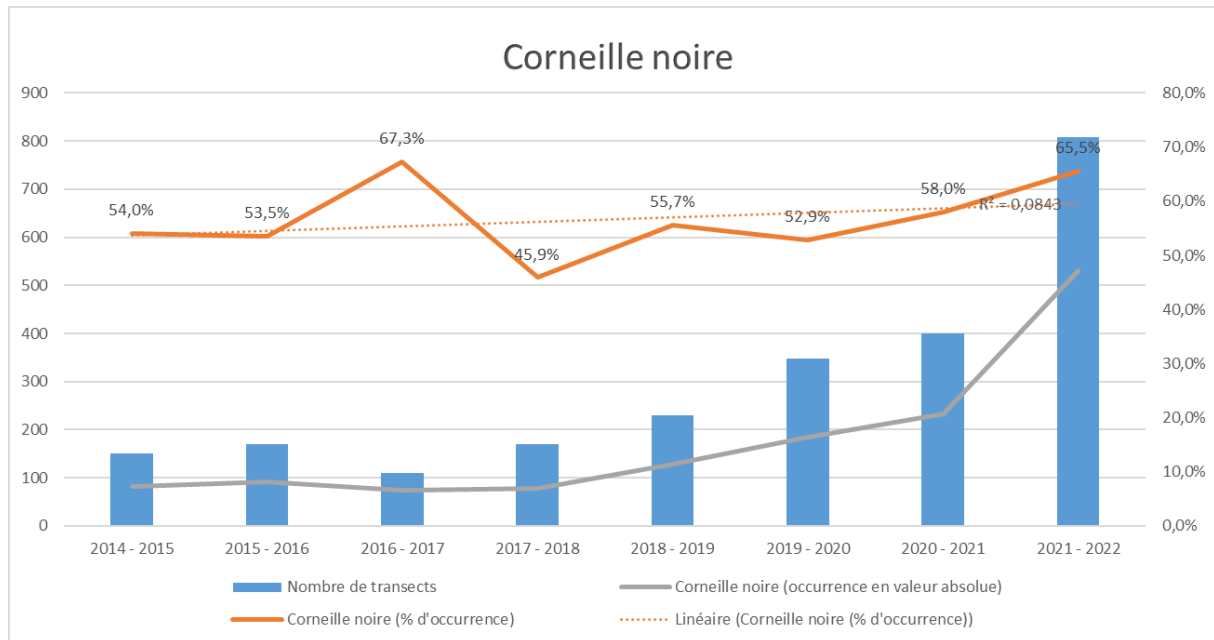
L'abondance annuelle moyenne par transect est donnée ici à titre indicatif (détail en annexe : il s'agit du nombre d'individus moyen qu'il est possible d'observer par espèce et par transect. Cette abondance moyenne par transect varie généralement peu et les valeurs extrêmes témoignent en principe de l'observation de groupes d'oiseaux de taille atypique.

En revanche, l'abondance moyenne par carré peut fournir des éléments explicatifs aux tendances des fréquences d'occurrence des espèces, surtout dans le cadre d'afflux ponctuels d'espèces migratrices ou erratiques.

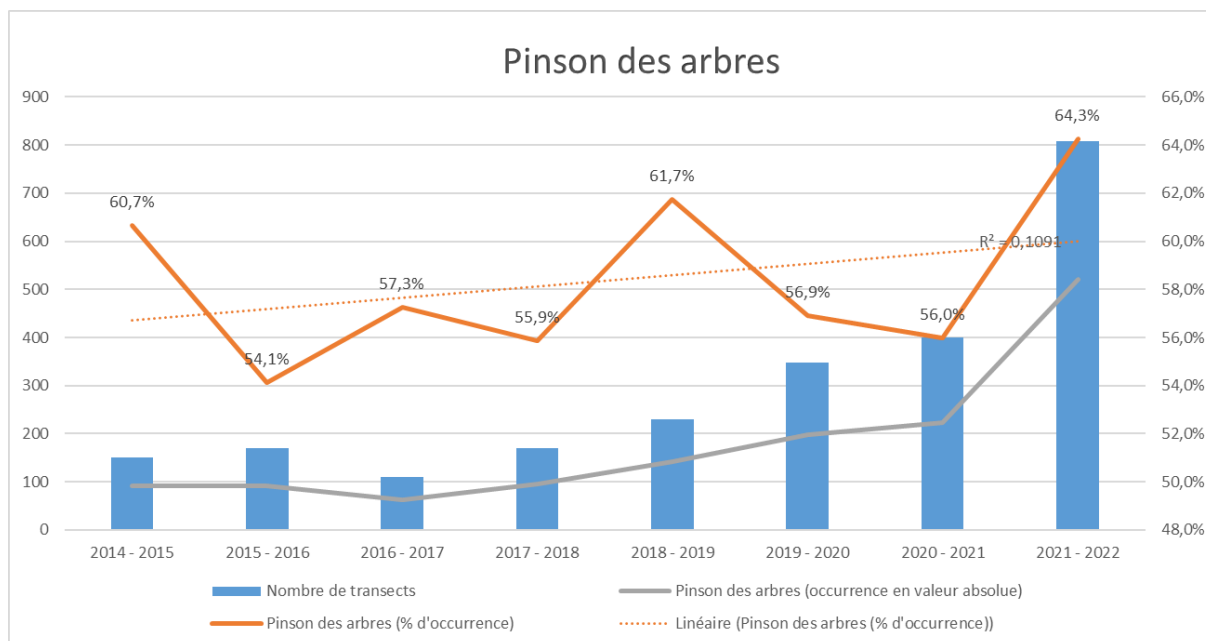
L'analyse complète figure en annexe 1. Elle a porté sur les 138 espèces / taxons référencés au total, mais ne sont présentés ici que les résultats qui concernent les espèces les plus abondantes et les plus ubiquistes, et cela toujours en rapport avec le nombre de transects effectués par an et les fréquences d'occurrence en pourcentages et en valeur absolue.

Sur l'ensemble de la période d'analyse 2014 – 2022, 5 espèces sont en moyenne mentionnées au moins une fois sur plus de la moitié des transects. On peut estimer ici qu'il s'agit des 5 espèces les plus abondantes du Grand Est en hiver. Il s'agit, par ordre de fréquence d'occurrence : de la Corneille noire (77,3 %), de Pinson des arbres (72,8 %), du Merle noir (68,4 %), de la Mésange charbonnière (67,3 %) et de la Mésange bleue (58,9%)

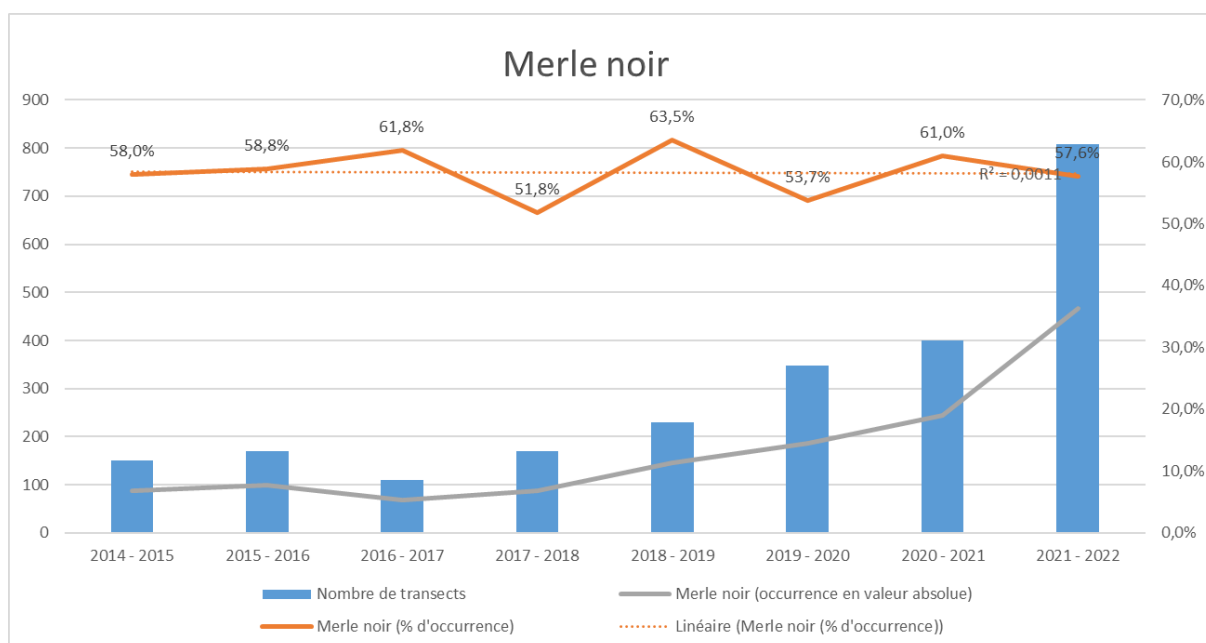
La fréquence annuelle d'occurrence de la Corneille noire, comprise entre 45,9 % et 65,5 %, n'indique pas de fluctuation annuelle importante et est globalement stable. On peut présumer ici une relative stabilité des populations.



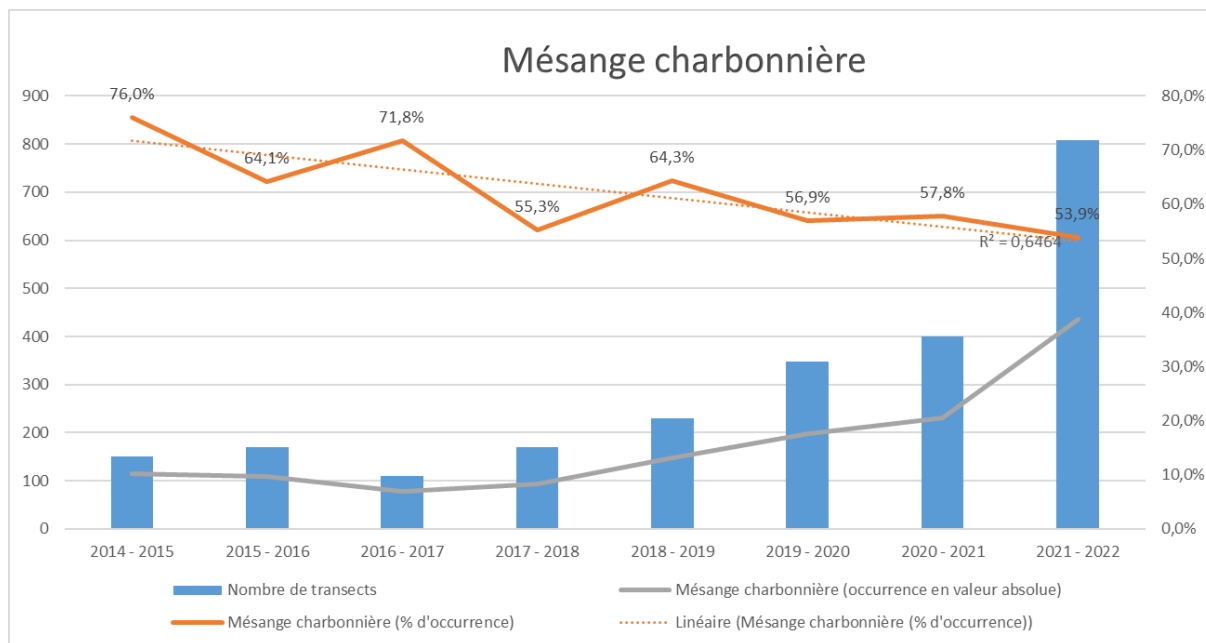
La fréquence annuelle d'occurrence du Pinson des arbres, comprise entre 54,1 % et 64,3 %, n'indique pas de fluctuation annuelle importante. La probabilité de contact avec l'espèce tend toutefois à augmenter faiblement sur l'ensemble de la période. La fréquence d'occurrence a été maximale lors de la dernière session d'échantillonnage (64,3 %), tout comme l'effectif moyen par maille (46 individus) : ces chiffres peuvent indiquer un afflux de l'espèce durant le dernier hiver, mais aussi explique l'augmentation globale de la tendance de fréquence d'occurrence.



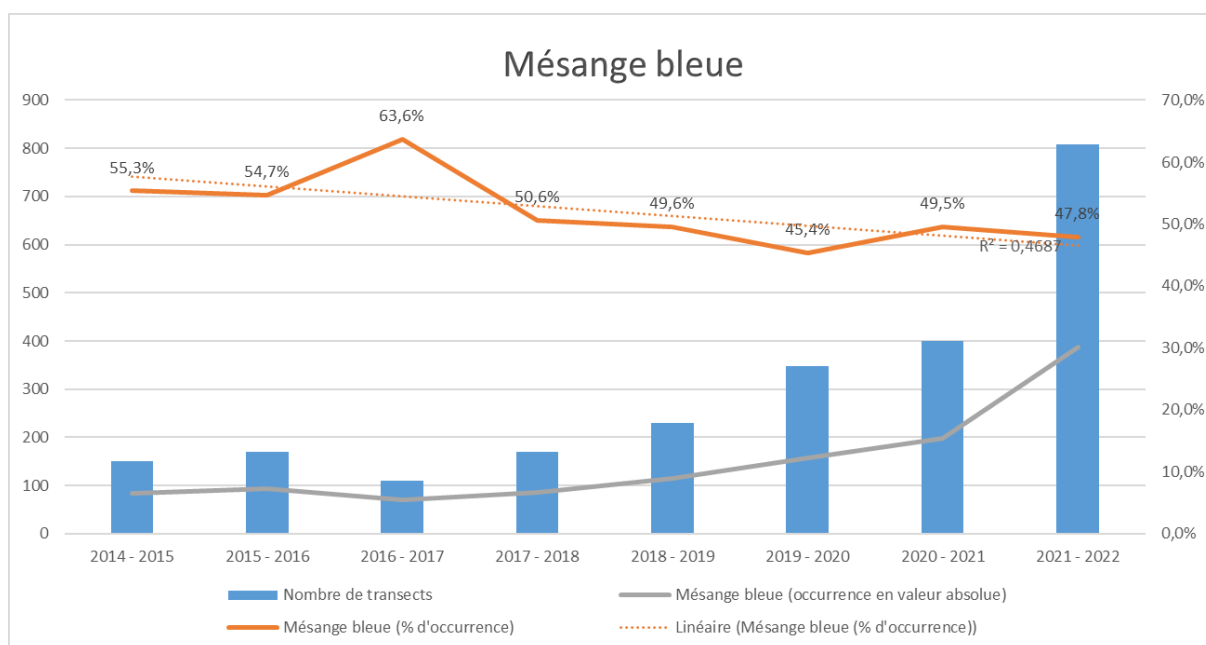
La fréquence moyenne annuelle d'occurrence Merle noir, comprise entre 51,8 % et 63,5 %. Les « pics » en 2014-2015 et 2018-2019 peuvent témoigner d'un afflux annuel, qui peut être comparé à l'abondance moyenne par carré observés ces années. La probabilité de contact avec l'espèce est stable sur l'ensemble de la période.



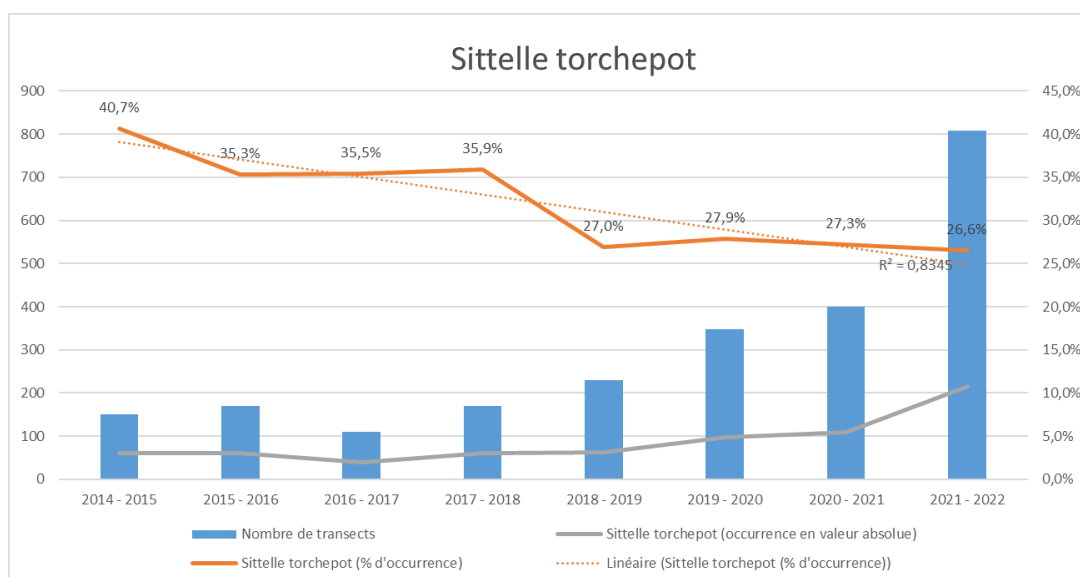
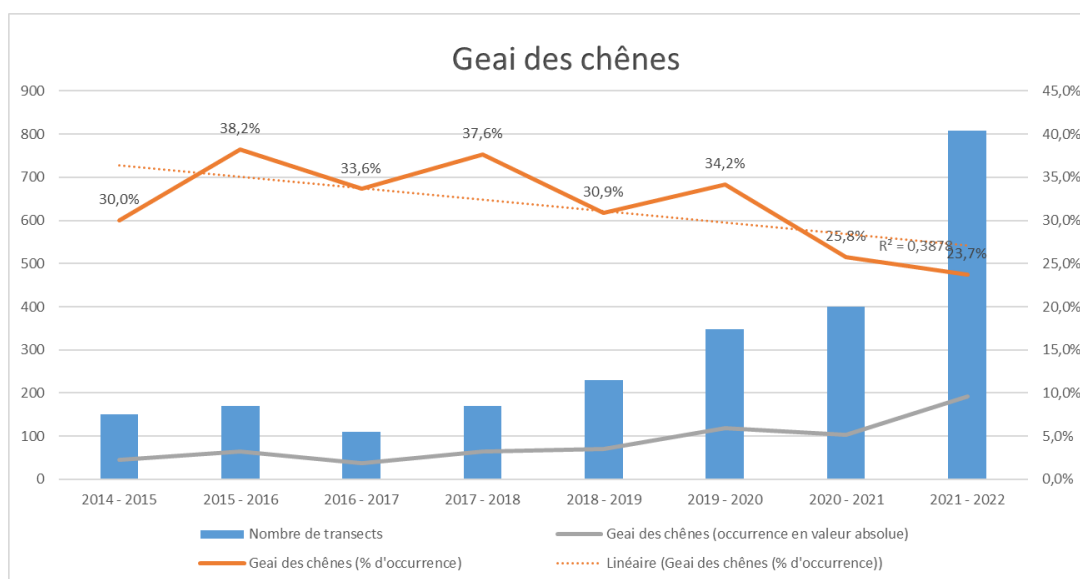
La fréquence annuelle d'occurrence de la Mésange charbonnière, comprise entre 76 % et 53,9 %, n'indique pas de fluctuation annuelle importante. En revanche, la probabilité de contact avec l'espèce tend à baisser fortement sur l'ensemble de la période, et ce en dépit d'un nombre bien plus important de transects échantillonnés et d'occurrences en valeur absolue. Elle est contactée en proportion sur un nombre plus faible de transects, ce qui peut présumer d'une baisse d'abondance sur la période considérée. L'abondance moyenne par maille baisse également sensiblement et de manière continue sur la période considérée, passant de 21 individus en 2014-2015 à 15 individus en 2021-2022.



La fréquence moyenne annuelle d'occurrence de la Mésange bleue, comprise entre 45,4% et 63,6%, n'indique pas de fluctuation annuelle importante. En revanche, tout comme pour la Mésange charbonnière, la probabilité de contact avec l'espèce tend à baisser, mais plus faiblement, sur l'ensemble de la période, et ce en dépit d'un nombre bien plus important de transects échantillonnés et d'occurrences en valeur absolue. Elle est contactée en proportion sur un nombre plus faible de transects, ce qui peut présumer d'une baisse d'abondance sur la période considérée. Il n'y a pas de variation d'abondance par maille notable sur la période considérée (entre 10 et 13 individus annuellement).



8 espèces sont mentionnées sur au moins 1/3 et presque sur la moitié des transects. Ce sont des espèces très communes sur le Grand Est. Il s'agit, par ordre de fréquence d'occurrence : du Pigeon ramier (46,7 %, occurrence stable), du Rougegorge familier (46,4 %, occurrence en augmentation), du Troglodyte mignon (42,4 %, occurrence en légère augmentation), de la Buse variable (41,1 %, occurrence stable), du Pic épeiche (40,8 %, occurrence stable), de l'Étourneau sansonnet (39,5 %, occurrence en augmentation), du Geai des chênes (38,7 %, occurrence en baisse, figure X), et de la Sittelle torchepot (34,7 %, occurrence en baisse, figure Y). Ces deux dernières espèces, bien que principalement forestières en période de nidification, sortent assez volontiers des boisements en hiver et où elles sont alors communes dans les tous types de milieux, y compris urbains. La baisse de fréquence d'occurrence de ces deux espèces est assez marquée : le Geai des chênes est observé sur presque 40 % des transects en début de période de référence avec une baisse assez marquée d'occurrence, plus proche de 20 %, lors des deux dernières sessions. Le nombre moyen d'individus par carré varie globalement peu (entre 5 et 7 ind.) bien qu'il soit au plus bas (4 individus) lors de la dernière session d'échantillonnage. Il conviendrait ici de vérifier si cette tendance à la baisse de fréquence d'occurrence est indépendante d'une éventuelle sous-représentation des milieux forestiers dans les échantillonnages des deux dernières sessions. Les mêmes constats et remarques sont valables pour la Sittelle torchepot.



Les 125 espèces à la suite de la liste sont toutes citées sur moins de 20 % des transects. Il s'agit soit d'espèces très rares, soit d'espèces très spécialisées. Pour ces dernières, la proportion de transects de présence pourrait être comparée avec la proportion de transects favorables dans les habitats privilégiés, forestiers et ouverts / agricoles principalement. Cette analyse permettrait de dégager des premières tendances pour ces espèces spécialistes. La significativité des résultats est cependant fortement dépendante du nombre de carrés (donc de transects) échantillonnés. L'analyse préalable de la représentativité de ces milieux dans l'échantillonnage n'a pas été réalisée ici pour des raisons de temps et de délais, mais aussi pour des raisons de pertinence : le nombre de carrés (donc de transects) réalisées lors des sessions de 2014 à 2020 est insuffisant.

Les résultats pour ces 125 espèces sont néanmoins consultables dans le tableau récapitulatif en annexe.

ANALYSE ET INTERPRÉTATION

Les analyses produites dans cette synthèse du suivi SHOC à l'échelle du Grand Est avaient pour objectif de dresser un premier état des lieux de l'échantillonnage et d'apprécier dans quelles mesures ce protocole permettait de répondre aux questions évaluatives de l'Observatoire Grand Est de la Biodiversité.

Les résultats concernant l'échantillonnage sont encourageants. Le nombre de carrés suivis de manière bénévole a positivement progressé en 8 ans depuis le lancement du programme en 2014, mais il demeure encore très faible jusqu'en 2018-2019 (entre 15 et 20 carrés suivis annuellement). La coordination et l'animation nationale (LPO / MNHN) et locale porte ses fruits. Reste désormais à continuer de dynamiser et de valoriser le suivi, pour maintenir la participation bénévole mais aussi pour la renforcer, notamment dans les départements encore peu pourvus en carrés. En 2021-2022, un lot conséquent de carrés suivis de manière salariée est venu renforcer l'échantillon global pour le placer désormais à un niveau élevé.

Si ce nombre global de carrés échantillonnés se maintient au moins à ce niveau, des analyses plus robustes pourraient être produites d'ici quelques années, et le SHOC, en tant que pendant du STOC, pourrait de la même manière utilement répondre aux questions évaluatives par la production d'indicateurs d'abondance de cortèges d'espèces des milieux bâtis, forestiers et agricoles.

Au niveau national, aucune tendance d'abondance et aucun indicateur n'ont encore été produits : la méthode de calcul est en cours d'élaboration, et même, aux dernières nouvelles officielles, en phase de finalisation. Aucun délai n'est cependant fourni.

En attendant, la méthode simple d'analyse par fréquence d'occurrence des espèces en pourcentage de transects occupés a été une bonne première approche. Mais pour être suffisamment fiable pour les espèces spécialisées, cette méthode nécessite d'avoir un nombre de carrés (transects) conséquent et largement répartis, condition que l'on peut estimer non remplie durant les 5 premières années du suivi.

Il n'a donc pas été possible à ce stade de produire des indicateurs, pour des groupes d'espèces spécialistes. En revanche, l'analyse déclinée dans ce document, même sommaire, pour les espèces les plus communes et les plus ubiquistes, est encourageante, fiable, mais demeure un galop d'essai.

LIMITES D'UTILISATION

À ce stade, la méthode d'analyse n'étant pas clairement posée, les biais maîtrisés, maîtrisables ou non maîtrisés ne sont pas encore définis. Ils le seront en fonction du cadre d'analyse.

AGIR EN RÉGION

Les mesures à appliquer rejoignent celles prodiguées dans le cadre du STOC EPS : le déclin des espèces communes est la résultante d'une trop forte pression anthropique sur tous les habitats, par la réduction de leur taille et leur appauvrissement. Des espèces autrefois communes ne figurent plus dans les listes du SHOC et du STOC car elles sont désormais, et en 30 ans, devenues très rares ou se sont même éteintes (Pipit farlouse, Pie-Grièche grise). Des espèces encore communes ou assez communes actuellement sont en train de prendre le relais. Les causes et les facteurs de déclin, et les mesures pour agir sont trop nombreuses ici pour en faire un résumé. Il est nécessaire de rétablir des fonctionnements sains des écosystèmes, beaucoup trop déséquilibrés.

Les axes et objectifs déclinés dans le plan biodiversité sont majeurs pour enrayer ce déclin :

- Reconquérir la biodiversité dans les territoires
- Construire une économie sans pollution et à faible impact sur la biodiversité
- Protéger et restaurer la nature dans toutes ses composantes
- Développer une feuille de route européenne et internationale ambitieuse pour la biodiversité
- Connaître, éduquer, former
- Améliorer l'efficacité des politiques de biodiversité

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/18xx_Plan-biodiversite-04072018_28pages_FromPdf_date_web_PaP.pdf

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/19029_4pages_Plan-biodiversite_web_PaP.pdf

ANNEXES UTILES

Annexe 1 : Liste des espèces et taxons relevés à l'occasion du suivi SHOC sur la période 2014 - 2021

Note 1 : Tous les taxons indéterminés figurent volontairement dans le tableau.

Note 2 : les valeurs à 0 % correspondent à l'absence de contact avec l'espèce

Pour la lecture :

A : Nombre moyen d'individus par carré

B : Nombre de transects sur lesquels l'espèce a été contactée

C : Fréquence d'occurrence de l'espèce sur transects occupés

Annexe 2 : Statut des espèces (liste par ordre alphabétique)

COLLECTE DES DONNÉES

ASSOCIATION NATURE NOGENTAIS, CPIE DE MEUSE, CPIE SUD CHAMPAGNE, HIRRUS, LPO COORDINATION GRAND EST, LPO ALSACE, LPO CHAMPAGNE-ARDENNES, RENARD.

COMITÉ DE RELECTURE

LPO COORDINATION GRAND EST

ÉLABORATION

HOFFMANN NICOLAS, LPO COORDINATION GRAND EST